

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

portant ouverture d'une consultation du public préalable à autorisation environnementale en vue de la création d'une voirie lourde sur le territoire de la commune d'Esvres-sur-Indre au profit de la commune d'Esvres-sur-Indre.

Une consultation du public préalable portant sur la demande d'autorisation environnementale concernant la création d'une voirie lourde sur la commune d'Esvres-sur-Indre se déroulera du **lundi 16 juin 2025 à 8H15 au mardi 16 septembre 2025 à 18H00**. Le siège de la consultation du public se situe à la **mairie d'Esvres-sur-Indre sise rue Nationale-37320 Esvres-sur-Indre**.

Madame Annick DUPUY, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée pour mener la consultation du public suivant la décision rendue le 11 mars 2025 par le président du Tribunal administratif d'Orléans.

Le dossier de la demande d'autorisation environnementale sera consultable par toutes les personnes intéressées et ce pendant toute la durée de cette consultation :

-aux jours et heures habituels d'ouverture au public à la mairie d'Esvres-sur-Indre.

-à tout moment sur le site internet dédié à la consultation : <https://www.democratie-active.fr/voie-contournement-esvres/>

Des informations relatives à la consultation seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publicques-en-cours>

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le projet :

-sur un registre déposé en mairie d'Esvres-sur-Indre

-sur le registre dématérialisé suivant : <https://www.democratie-active.fr/voie-contournement-esvres/>

-par courrier électronique, à l'adresse suivante : [voie-contournement-esvres@democratie-active.fr](mailto:voie-contournement-esvres@democratie-active.fr)

-par courrier postal envoyé à la mairie d'Esvres-sur-Indre (à l'adresse précitée), adressé à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations et propositions écrites transmises par courrier postal et par courrier électronique seront visées et annexées aux registres par le commissaire enquêteur et tenues à la disposition du public à la mairie d'Esvres-sur-Indre ainsi que sur le site internet spécialement dédié à la consultation.

Une **réunion d'ouverture** de la consultation se tiendra à la **mairie d'Esvres-sur-Indre** :

**le samedi 21 juin 2025 à 10H**

Une **réunion de clôture** de la consultation se tiendra à la **mairie d'Esvres-sur-Indre** :

**le samedi 13 septembre 2025 à 10H**

Le commissaire enquêteur se tiendra également à disposition du public, avec la participation du pétitionnaire, lors de **permanences à la mairie d'Esvres-sur-Indre** :

**le lundi 7 juillet 2025 de 9H à 12H**

**le mardi 26 août 2025 de 14H à 17H**

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire à l'adresse postale suivante : rue Nationale- 37320 Esvres-sur-Indre- et par mël : [s.michaud@esvres.fr](mailto:s.michaud@esvres.fr)

Le rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront rendus publics sur le site internet spécialement dédié à la consultation ainsi que sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire pendant un an après la date de clôture de la consultation.

À l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire, autorité compétente pour statuer sur la présente demande, pourra délivrer un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions, ou, le cas échéant, un arrêté de rejet.